

la garnison nationale s'attendait à être passée en revue par le commandant en chef des forces du Nord.

Grand a été le désappointement lorsqu'on a appris tout à la fois que la revue n'aurait pas lieu et que le général était parti. Ce désappointement a été partagé par la population qui s'était portée en foule sur la place d'Armes et sur les boulevards où déjà étaient massés des corps considérables de troupes de ligne et de mobiles.

Il est regrettable à tous égards que le général Bourbaki n'ait pu consacrer au moins quelques instants à notre brave nation, qui, au milieu de ces temps de défiance, a montré une si ferme et si patriotique attitude, et que les alertes n'aient jamais prise au dépourvu.

Sans phrases et sans discours, le commandant en chef aurait pu dire à nos concitoyens qu'il comptait sur eux pour la défense nationale comme eux pouvaient compter sur lui ; sa présence et ses paroles auraient été un gage précieux pour tous ; elles auraient réconforté les timides, affermi les forts, et le retentissement des acclamations en l'honneur de la patrie, franchissant notre enceinte, auraient appris au dehors que malgré le désastre de Metz la France est encore debout et ne désespère pas de l'avenir.

Souhaitons donc que le général Bourbaki pourra très-prochainement nous consacrer quelques heures, elles ne seront pas perdues pour la défense nationale.

Les troupes de la garnison ont fait cette après-midi de grandes manœuvres aux alentours d'Amiens; toute la journée, la population s'est portée dans la campagne pour voir les travaux de défense.

Le préfet du Nord invite les entrepreneurs des objets d'habillement et d'équipement destinés à la garde nationale mobilisée à fournir le plus possible dans le courant de cette semaine.

On demande de bonnes chemises en toile blanche ou écru, des gourdons en fer blanc ou en fer battu, des grandes gamelles et des petites, des marmites de campement.

S'adresser à la Préfecture, première division.

Plusieurs officiers venant de Metz, sont exténués de fatigue, on voit qu'ils ont beaucoup souffert.

Ils ont pu se procurer des vêtements de paysans et gagner ainsi la frontière belge.

D'après cette version, et certes ils sont compétents en cette matière, la position n'était plus tenable. Il n'y avait pas moyen non plus de percer les lignes prussiennes, c'était la destruction complète de l'armée qui n'avait plus de munitions. L'armée comptait sur un secours qu'elle attendait du Nord.

(Propagateur.)

Dans le cas où un ballon libre viendrait à tomber dans une commune, c'est un devoir, pour tout citoyen qui le trouve, de porter, dans l'intérêt général, sans aucun retard, au bureau de poste le plus rapproché, les ballons ou correspondances attachés à cet aérostat.

Les receveurs des postes sont chargés de payer au porteur, s'il le désire, une indemnité pour le transport et le déplacement, laquelle sera évaluée à l'amiable, d'après la difficulté et la distance.

On nous prie d'insérer l'ordre du jour suivant :

Officiers, sous-officiers et gardes nationaux mobilisables,

Vos suffrages, librement exprimés, viennent de m'élever à une position à laquelle je n'aurais jamais osé m'attendre, il y a quelques mois.

Je tiens, avant de prendre le commandement effectif du bataillon, à vous remercier publiquement de ce grand témoignage de sympathie, de confiance et d'estime.

Je ne dissimule aucune des difficultés que nous allons avoir à vaincre afin de nous organiser solidement, mais je n'oublie pas non plus que nous sommes tous Français et que devant le grand drapeau de la patrie, la volonté, l'énergie, le patriotisme décapiteront nos forces ! — Nous saurons, par un appui mutuel, triompher de tous les obstacles.

Tous mes efforts tendront d'ailleurs à établir entre chaque garde cet esprit de solidarité, plus solide mille fois que celui que font naître entre des hommes égaux les articles réglementaires de la hiérarchie militaire.

La discipline sera ferme, droite, inflexible, car sans discipline aucune armée n'est possible, mais il sera d'abord fait appel aux sentiments naturels. — Il faut que chaque homme qui a commis une faute, comprenne que devant les malheurs de notre pauvre France, il est honteux de se faire rappeler à l'ordre.

Pensez souvent à cela, je vous y engage; descendez en vous-mêmes; pas de bruit; pas de stériles déclamations; mais soyez prêts.

Que tous nos cœurs s'unissent dans une même communion, et qu'au moment du danger chacun fasse son devoir.

Pour moi, vous me trouverez toujours à votre tête, prêtant l'exemple et supportant bravement ce que vous supporterez vous-mêmes; peines, fatigues, privations, dangers de toutes sortes.

A ce compte là nous mériterons tous de la patrie !

Vive la France! vive la République!

Le commandant,

V. Dubaut

Il est arrivé à Arras trois wagons de fusils anglais, accompagnés d'une grande quantité de cartouches spéciales à ces armes. — La fabrication des cartouches pour les carabines Mini est poussée avec une grande activité.

Une première distribution de chasseyes a été faite hier matin à l'hôtel-de-ville de Lille à la garde nationale mobilisée.

Par décret de la délégation du Gouvernement de la défense nationale, le département du Pas-de-Calais, est autorisé conformément à la demande du conseil général en session extraordinaire à emprunter une somme de 200,000 fr. qui sera affectée aux besoins de la défense nationale.

Le département du Pas-de-Calais est, en outre, autorisé à appliquer à la même destination, une somme de 934,607 fr. 72 c. représentant le produit d'une imposition extraordinaire précédemment autorisée pour la construction d'un chemin de fer d'intérêt local.

Dimanche, vers midi, le nommé Jonckheere, fusilier dans la 4^e compagnie du 2^e bataillon de la garde nationale de Dunkerque, revenant de l'exercice à feu, enchanté d'avoir mis dans la cible, entra dans l'estaminet Robert, au Petit-Jardin, près la porte de Mardyck.

Il se mit à causer avec le nommé Dupont, appartenant à la compagnie des marins et qui était porteur de son mousqueton.

On examina l'arme, mais par suite d'une imprudence inexplicable, ce dernier mit Jonckheere en joue, et, oubliant sans doute ou ignorant que l'arme fut chargée, il tira... le coup partit et la balle, atteignant son malheureux camarade sur le côté droit de la face, sortit presque derrière la nuque.

Le coup était mortel et la victime tomba foudroyée.

L'auteur involontaire de cet homicide, en proie au désespoir, s'est constitué immédiatement prisonnier.

Remis peu d'heures après en liberté, il attend avec anxiété que la justice décide sur ce déplorable accident.

Monsieur DUBAR à Marseille

Nous avons publié dans notre précédent numéro, une correspondance de Marseille relatant les excès commis dans cette ville contre les RR. PP. Jésuites, et particulièrement contre notre compatriote Mgr Dubar.

Un autre correspondant, de la même ville, nous confirme les scènes de pillage et de sauvagerie auxquelles ont présidé les gardes civiques marseillais, scènes qui seront à jamais, dit l'auteur de la lettre : « La honte de Marseille. »

L'évêque missionnaire, notre compatriote, arrivé depuis deux heures à Marseille, venant de Rome, a été arrêté, dépouillé, sans qu'il lui fut possible de faire entendre un mot de justification; il a été traîné par la ville, de tribunal en tribunal, en but aux menaces, aux injures les plus grossières, affublé du costume de l'infamie, jeté en prison, tenu au secret le plus absolu, au nom de la République qui règne à Marseille.

Grâce aux démarches courageuses et persévérantes de quelques citoyens énergiques. Il a pu enfin, après huit jours de détention, échapper aux mains de ses bourreaux, et s'embarquer pour sa mission de Chine.

A bord du vapeur le Tigre, avant de quitter la rade de Marseille, Sa Grandeur a adressé au ministre de la justice, à Tours, la protestation suivante que nous reproduisons.

Le ton calme et digne de cette pièce n'a pas besoin de commentaires :

A. S. Exc. M. le ministre de la justice et des Cultes, membre du Gouvernement de la défense nationale à Tours.

M. le Ministre,

Je soussigné, Edouard Dubar, évêque de Canathe, vicair apostolique du Tchéli, sud-est, en Chine, ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Après avoir assisté au concile œcuménique à Rome, j'ai quitté cette ville le 23 septembre 1870, muni d'un passeport français, visé à la légation de France à Rome avec destination pour la Chine.

Mon dessein était de me rendre à Marseille, pour m'embarquer sur un vapeur des messageries en partance pour la Chine.

Je suis arrivé à Marseille le 25 septembre, vers 2 h. 1/2 du soir, et je suis descendu à la maison des Pères de la Compagnie de Jésus pour y attendre le jour de mon départ.

J'étais à peine installé, lorsque vers les 4 heures, les gardes civiques organisés à Marseille, ont fait invasion dans la maison des R. P. Jésuites, et sans aucun mandat, sans aucun ordre, se sont rués sur nous, ainsi

que sur le P. Marchi, sujet italien, mon secrétaire, et nous ont arrêté : s'emparant de ma valise de voyage contenant mon argent, mes papiers d'évêque et mes lettres : mon secrétaire ainsi que les Pères de la maison subirent le même sort.

Les gardes civiques nous ont retenus prisonniers toute la nuit, nous accablant d'injures les plus grossières, nous faisant subir les plus mauvais traitements, et menaçant de nous égorger.

Le lendemain, je fus conduit au parquet de M. le procureur de la République, qui sur le vu de mon passeport, ne voulut pas signer l'ordre de mon arrestation. Conduit alors à la préfecture de Marseille, les autorités administratives hésitèrent un instant à m'incarcérer, et je fus de nouveau ramené chez M. le procureur de la République, qui, avec beaucoup d'énergie, persista dans son refus de me faire emprisonner.

Je fus donc de nouveau reconduit à la préfecture, entouré d'hommes armés, au milieu d'une populace qui proférait des menaces horribles et d'atroces injures.

Arrivé à l'hôtel préfectoral, ma détention fut maintenue, sans que je pusse faire entendre une seule parole pour ma justification; la nuit avançait, je fus jeté avec les Pères jésuites dans un cachot humide et sombre; nous fûmes foulés de la tête aux pieds, on nous enleva nos bréviaires et nos objets de dévotion, nos porte-monnaies, et ce qui a été extrêmement douloureux pour moi, on m'a arraché mon anneau pastoral, ma croix et ma chaîne d'évêque, insignes de ma dignité.

Vers les une heure du matin, nous fûmes tirés du cachot, et conduits avec le même appareil dans la maison d'arrêt de St-Pierre.

Arrivés en prison, on nous enleva nos vêtements ecclésiastiques, on nous affubla du costume des prisonniers, nous fûmes enfermés dans des cellules séparées, et tenus au secret le plus rigoureux, sans pouvoir communiquer entre nous, ni même nous voir de loin.

Ce ne fut que quelques jours après que le parquet de Marseille voulut bien nous faire rendre nos bréviaires et nos chapelets, et nous autoriser à recevoir de nos amis des vêtements convenables; l'écrasement de la prison porte relativement à notre incarcération, ces mots significatifs « sans motifs ». En effet, notre arrestation a été injuste, illégale, on ne nous a pas même interrogés, et les règles protectrices de la procédure de l'instruction criminelle ont toutes été indignement violées à notre égard.

C'est contre ces faits que je viens protester auprès de votre Excellence au nom de mes compagnons d'infortune et en mon nom.

Sans égard pour ma qualité de citoyen français, rentrant librement dans la patrie, muni d'un passeport régulier, sans égard pour ma qualité d'évêque et de missionnaire, j'ai été plus indignement traité au milieu d'un peuple civilisé, que je ne l'ai jamais été au milieu des persécutions que j'ai subies dans l'extrême Orient. Je n'ai recouvré ma liberté que depuis hier, après avoir languie en prison pendant huit jours. Mon secrétaire a été relâché ce matin; les autres Pères jésuites, au nombre de huit, sont encore en prison et au secret le plus absolu.

Grâce à la bienveillance du parquet du tribunal de Marseille, j'ai pu retrouver quelques-uns de mes papiers et quelques effets. Les autres ont disparu dans le sac et le pillage de la maison des Pères de Marseille. Une somme de mille francs que j'avais dans mon sac de voyage a disparu.

Les gardiens de la maison d'arrêt de Marseille, plus humains que ceux qui nous ont arrêtés, ont adouci autant qu'ils l'ont pu notre cruelle situation; pour être juste, je dois porter ce fait à la connaissance de votre Excellence.

Je pars demain sur le vapeur, le Tigre, pour me rendre en Chine, dans ma mission au Tchéli-Sud-Est.

Votre Excellence n'ignore pas les services que les missionnaires rendent à la religion et à la civilisation.

Elle sera, je n'en doute pas, profondément affectée du traitement que nous avons subi à Marseille, mais je n'ai pas hésité à porter ces faits à la connaissance de votre Excellence, parce qu'il lui importe dans l'intérêt de la France, notre patrie, d'en prévenir le retour.

Si je viens protester auprès de votre Excellence, et lui demander justice, je le fais, néanmoins, sans amertume contre les autorités qui ont permis ou toléré une telle conduite. Je plains ceux qui ont agi contre nous avec tant d'inhumanité, priant Dieu de rendre à la France, le calme et la paix.

Veillez agréer, M. le ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

(signé) EDOUARD DUBAR.

Evêque de Canathe, vicair apostolique du Tchéli Sud-est, en Chine, à bord du Vapeur le Tigre, ancré dans le port de Marseille, le 3 octobre 1870.

Il nous sera bien permis de demander dans quelles poches sont passés l'argent et les bijoux qui ont été volés à Monsieur Dubar. — Nous doutons fort que Messieurs de la Garde civique en aient fait la remise aux autorités, à titre de don patriotique.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Tours, 29 octobre 1870.

NOUVELLES DE PARIS.

Un décret réserve exclusivement l'ordre de la Légion d'honneur pour les services militaires.

Un autre décret supprime la garde impériale.

Un rapport militaire en date du 28 octobre, dit que le général Bellemare effectua, dans la matinée, une surprise au Bourget, avec les francs-tireurs de la Presse et débuisqua l'ennemi.

Dans la journée, les Prussiens ont attaqué avec des forces considérables et se sont repliés dans la soirée. Nos troupes ont mis le village en état de défense et ont occupé également Drancy.

Les souscriptions nationales et particulières qui ont été faites le 28, pour l'achat de canons, ont produit une somme de 70,000 francs.

Un crédit de 40,000 francs a été voté pour la construction de ballons qui seront confiés à M. Dupuy-de-Lôme.

Berlin, 1er novembre 1870.

A l'occasion de la capitulation de Metz le prince Frédéric-Charles a fait la proclamation suivante, en date du 27 octobre :

« Soldats !
Avec ce rempart, d'énormes provisions sont tombées au pouvoir du vainqueur. Je reconnais votre bravoure, presque plus que votre obéissance, votre sang-froid, votre dévouement en présence de tant de fatigues que vous avez eu à subir; la portée de cet événement est incalculable.
Soldats ! qui vous êtes trouvés devant Metz, vous allez prochainement avoir de diverses destinations.
Je vous dis adieu et vous souhaite bonheur pour d'autres succès.
On dit que le 7^e corps d'armée et la division Kummer resteront à Metz; les autres corps partiront dès que les prisonniers seront transportés en Allemagne. »

Berlin, 1er novembre.

La Gazette de la Croix, déclare au sujet des nouvelles publiées par la Gazette de la Bourse relativement à un prétendu attentat sur la personne du roi et où le ministre Von Roon aurait été blessé, qu'il ne s'agit ici que d'une nouvelle de Bourse.
A une information faite à ce sujet auprès de l'épouse du ministre Von Roon, elle a répondu : « Mon mort se porte très-bien. »
Le bruit d'après lequel la garnison de Metz aurait fait une résistance matérielle à la reddition de la place, est dénué de fondement.

Beaune, 31 octobre 11 h. 50 soir.

L'administration de Dijon au ministre de l'intérieur à Tours.
Combat en avant et dans les faubourgs de Dijon aujourd'hui depuis 9 h. du matin jusqu'à 4 h. 1/2 soir avec troupes régulières, mobiles et gardes nationales sédentaires — à 4 h. 1/2, ville bombardée. Le commandant militaire appréciant ne plus pouvoir tenir a fait opérer la retraite de ses troupes. Forces ennemies de 10 à 12,000 hommes avec artillerie. — Pertes réciproques inconnues.

Rouen, 30 octobre 10 h. soir.

Au jour d'hui 5 heures pas d'ennemis à Formeries ni à Fonilloy. Ce matin reconnaissance des francs-tireurs du Nord ont rencontré des éclaireurs ennemis; ils ont blessé un uhlan et en ont fait un prisonnier. Rien autre chose dans la journée.

L'Industriel Alsacien du 28 publie la dépêche suivante, qui confirme et complète la récente dépêche bâdoise, relative à la victoire remportée par nos troupes entre Besançon et Montbéliard :

Saint-Louis, 27 octobre.

On assure à Bâle que huit cents Prussiens, poursuivis de trop près par nos troupes, seraient passés sur le territoire Suisse du côté de Saint-Hippolyte, au-dessus de Porrentruy. Outils auraient été désarmés, et internés.

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :

Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.50 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.50 — 7.55 — 10.30
Roubaix, dép. — Matin : 5.47 — 7.16 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47
Tourcoing, dép. — Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52
Mousscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE

Mousscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.33 — 7.10 — 9.10
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.38 — 9.24
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36
Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

AVIS

Drap pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez M. Léon Duthoit et C^o, 12, rue du Chemin-de-Fer. 528

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

Messageries Nationales

J. WINTREBERT
Directeur

AVIS

Avis est donné au commerce de Roubaix du prochain départ d'un cabotier chargé à Boulogne pour Bordeaux.

S'adresser chez J. WINTREBERT directeur des Messageries nationales, où tous les renseignements seront donnés à ceux qui en feront demande.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours. TOUS LES JOURS.

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

AVIS

aux gardes nationales, tailleurs et confectionneurs. DÉPÔT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n^o 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75
Drap bleu mat à 6 fr. 90
Drap castorine bleu à 8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90
Drap castorine extra fin 15 fr. 75

AVIS

Réparation et nettoyage

D'ARMES A FEU

DE TOUS SYSTEMES

JACQUES MOURAUX

RUE D'INKERMANN, 164,

ROUBAIX

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

DU CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

AVEC le véritable nom

BOURSE DE LILLE.

Cours du 31 Octobre 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Lille 1860. J. A. 1865. 90 ..

Lille 1863. J. J. Janv. 1864 470 ..

Lille 1868, libérées. 550 ..

Lille à Béthune, oblig. 350 ..

Armentières. 497 50

Roub.-Tourcoing 'R. à 50. 36 ..

VALEURS LOCALES.

Caisse comm. de Lille, Ver-

ley, Decroix. 586 28

Crédit industriel du Nord. 510 ..

Caisse Pérot et Comp. 595

Compagnie le Nord incendie

20 fr. p. 1300 ..

Gaz de Wazemmes à 1550 ..

Comptoir Devilder et C^o. 535 ..

Caisse comm. de Roubaix. 550 ..

Lille à Béthune, actions. 495 ..

Aniche (le douzième) 252 50

Azinouart. 430 ..

Bully-Grenay an. 430 ..

Bruay. 3080 ..

Campagnac. 450 ..

Carvin 875 ..

Courrière 10075 ..

Douvrin, anc. 1150 ..

Douvrin-nouv. 1864 1150 ..

Escarpelle. 1260 ..

Epinac. 9000 ..

Ferlay. 1350 ..

Fiennes et Harding. 995 ..

Lens. 5410 ..

Liévin. 5410 ..

Meurchin. 5410 ..

Vicoigne-Noux. 5410 ..

Vendin. 5410 ..

Thiv. et Fresnes (M.) 5410 ..

COURS DES HUILES A LILLE.

31 Octobre 1870

HUILES l'hectolitre.	GRAINES l'hectolitre.	TOURTEAUX l'hectolitre.
Colza. 90 ..	25 à 29 ..	1925 à 20 ..
épuré 96 ..	25 ..	1925 ..
Éill. b. g. 27 ..	32 ..	18 ..
rouse. 27 ..	32 ..	18 ..
Cameline. 19 ..	24 ..	18 ..
Chavre. 18 ..	24 ..	18 ..
Lin de p. 24 ..	27 ..	1650 17 50
Lin gr. et. 23 ..	26 ..	2850 29 ..